

Petites leçons d'orthographe :

8. Problèmes d'accord liés au donneur et au receveur. Quelques balises⁶

Dans un précédent article (numéro 54), je proposais deux questions pour repérer les donneurs d'accord. La première consiste à se demander : « *Qu'est-ce qui est / Qui est + mot à accorder ?* » Si le mot à accorder est un verbe, alors ce verbe se substitue à *est* dans la question. La deuxième question convient aux participes passés des verbes essentiellement pronominaux (verbes dont le *se* est indispensable à leur sens) : « *Qu'est-ce qui s'est / Qui s'est + participe passé ?* »

Nous, qui avons voulu réduire les procédures d'accord à ces deux seules questions, devons nous résoudre à reconnaître que cela ne suffit pas à remédier aux éventuelles difficultés orthographiques que pourraient rencontrer les élèves. En effet, une fois que donneur et receveur d'accord sont mis en relation, il faut encore effectuer correctement l'accord. Or, le scripteur peut éprouver à cette étape deux ordres de difficultés : d'une part, genre et nombre du **donneur** sont parfois difficilement identifiables, lorsque ce même donneur n'est pas tout simplement « disqualifié », c'est-à-dire inapte à transmettre ses marques au receveur ; d'autre part, certains **receveurs** rechignent à varier. Donc, des difficultés liées au donneur ou au receveur d'accord. Parcourons **les cas les plus courants** :

1. La « **disqualification** » du **donneur placé après le receveur** concerne le plus souvent le participe passé conjugué avec *avoir* : si le donneur d'accord suit le participe passé, il est alors oublié, « hors-jeu » et ne peut plus transmettre ses marques au receveur d'accord.

Ainsi :

Si le donneur d'accord suit le participe passé conjugué avec *avoir* ou le participe passé d'un verbe occasionnellement pronominal, il est « disqualifié » et n'entraîne pas l'accord.
Ils se sont servi de la soupe. Marie a récité une fable.

Dans certains autres cas, l'usage admet l'invariabilité du receveur s'il précède le donneur : **Soit** dans le sens de « supposons, prenons » et **Vive** signifiant « Bravo » ou « Honneur à » fonctionnent comme des introducteurs et sont laissés le plus souvent invariables. *Vive les vacances ! Soit deux grandeurs égales...*

Demi dans *une demi-heure*, de même que l'attribut du CDV dans des tournures comme **Elle n'avait d'élégant que ses bottes**, sont laissés invariables.

2. **Certains receveurs présumés se refusent à varier** : c'est bien sûr le cas des adverbes, des infinitifs, des participes présents en tant que formes verbales, etc. Ne sont en somme susceptibles de varier que les déterminants, les noms, certains pronoms, les adjectifs et les verbes (et parmi ces derniers, les participes passés). Pourtant, il arrive à plusieurs représentants d'entre ces catégories de faire défaut à leur nature.

Rappelons quelques cas parmi les plus courants :

Les noms propres ne varient généralement pas. *Les **Habsbourg** d'Autriche...*

Les noms indiquant une couleur, un trait de caractère, ne varient pas. *Des robes **marron**.
Des filles **fleur bleue**.*

⁶ Pour un aperçu plus complet des règles d'accord, référez-vous au *Bon Usage* (Duculot, éd. de 1991), lequel a d'ailleurs nourri cet article.

Les adjectifs de couleur modifiés par un nom ou un adjectif ne varient pas. *Des pulls **bleu ciel**. Des robes **bleu foncé**.*

Les participes passés de *se rire, se plaire, se déplaire, se complaire* ne varient pas. *Ils **se sont bien plu** à ce mariage.*

Les participes passés suivis immédiatement de leur supposé donneur sont assimilés à des prépositions ou des adverbes et ne varient pas. ***Vu ses antécédents**, il restera en prison. **Ci-joint** mes états de service...*

3. Mentionnons enfin, sous la forme d'un exercice, les principales **difficultés liées aux donneurs** :

Ajoutez à la suite de chacun des sujets suivants la locution verbale « faire l'affaire », mise au futur simple. Soyez spontanés, ne vous souciez pas des règles qu'on vous aurait apprises.

1. *La moitié de mes ressources ...*
 2. *Une douzaine d'œufs ...*
 3. *La plupart de ces vêtements ...*
 4. *La plupart ...*
 5. *Ce petit groupe d'élèves ...*
 6. *25% de ce terrain ...*
 7. *Cent-trente-cinq euros ...*
 8. *Ces cent-trente-cinq euros ...*
 9. *Moins de deux minutes ...*
 10. *Jacques et moi-même ...*
 11. *Une pomme et demie...*
 12. *Une bicyclette ou une trottinette ...*
 13. *Jacques ou moi-même ...*
 14. *Ni l'un ni l'autre ne ...*
 15. *Ni lui ni personne ne ...*
 16. *Se reposer quelques heures et boire un bon café ...*
 17. *Chaque homme ici présent, chaque femme ...*
-

Quatre commentaires avant de proposer des solutions :

- Dans cet exercice, on se contente d'accorder un verbe. S'il s'agit d'accorder des adjectifs ou des participes passés, le problème est sensiblement le même : on doit dans un premier temps identifier le nombre et le genre du groupe de mots qui détermine l'accord.
- Des exercices ainsi conçus, où l'on trouve rassemblées les difficultés les plus couramment discutées de l'accord du verbe, sont de nature à faire hésiter les plus aguerris d'entre nous. Des choix grammaticaux qui s'effectuent automatiquement et sans hésitation en situation de communication ordinaire deviennent problématiques parce qu'ils sont présentés comme étant délicats, sujets à hésitations. Peut-être faudrait-il se décider à **ne pas** proposer de tels exercices aux élèves et à pratiquer plutôt des rappels ciblés, en fonction des erreurs commises ou des difficultés éprouvées lors de la rédaction de textes.
- Dans plusieurs cas, quoi qu'en pensent certains auteurs de grammaires, différents accords sont « admis » ou du moins rencontrés sous la plume d'écrivains reconnus. C'est sur un tel constat que débouche une lecture attentive du *Bon Usage*. Evitons dès

lors de céder à l' « hypercorrectisme » et laissons aux scripteurs que devraient être nos élèves une certaine marge de liberté.

- Si souvent plusieurs accords sont en concurrence, c'est notamment parce que la syllepse est un phénomène que notre langue admet sans trop de réserve. Rappelons que la syllepse « consiste à faire l'accord d'un mot, non avec le mot auquel il se rapporte selon les règles grammaticales, mais avec le terme qu'on a dans l'idée⁷ ».

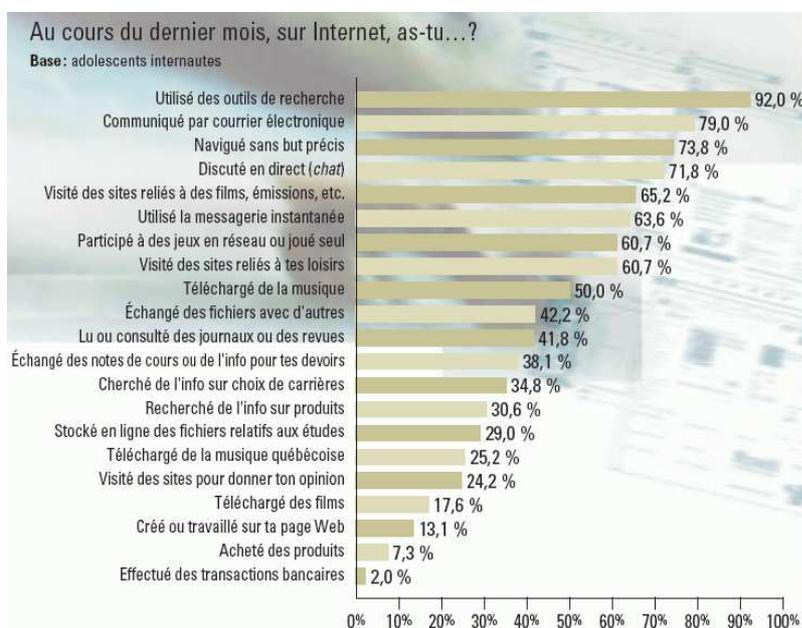
-
1. *La moitié de mes ressources feront/fera...* (Hésitation possible avec une expression de fraction + complément.)
 2. *Une douzaine d'œufs feront/fera...* (Deux accords en concurrence avec les noms numéraux + complément. Toutefois, selon le *Bon usage*, le pluriel semble prédominer.)
 3. *La plupart de ces vêtements feront...* (*La plupart de* comme *nombre de* et *quantité de* sont sentis comme des déterminants : c'est le nom qui les accompagne qui régit l'accord.)
 4. *La plupart feront...* (*La plupart, beaucoup, peu...* sont dans un tel emploi pronoms indéfinis pluriels.)
 5. *Ce petit groupe d'élèves fera/feront...* (Deux accords possibles, selon ce qui est senti par le locuteur comme étant le « véritable noyau du syntagme ».)
 6. *25% de ce terrain fera/feront...* (Hésitation courante et admise lorsqu'on a un pourcentage + complément.)
 7. *Cent-trente-cinq euros feront/fera...* (L'indication numérique peut être conçue comme un tout et entraîner le singulier.)
 8. *Ces cent-trente-cinq euros feront...* (Le déterminant au pluriel lève toute hésitation.)
 9. *Moins de deux minutes feront...* (De même, *plus d'un* entraîne généralement le singulier. *Moins de* et *plus de* sont des déterminants : l'accord se fait avec le nom qu'ils accompagnent. Néanmoins, nous signale le *Bon usage*, l'accord sylleptique se rencontre parfois, rarement toutefois avec *moins de deux*, chez certains écrivains. Faut-il le sanctionner chez nos élèves ?)
 10. *Jacques et moi-même ferons...* (*il + je = nous ; il + tu = vous ; tu + je = nous*)
 11. *Une pomme et demie fera...* (L'usager opte généralement pour le singulier, lequel paraît plus évident s'il s'agit de choisir le déterminant qui convient : *Il prit sa courgette et demie et s'en alla.*)
 12. *Une bicyclette ou une trottinette fera/feront...* (Cette conjonction exprime une idée d'alternative : le singulier est donc fréquent. Le pluriel est néanmoins possible et semble exprimer plutôt que le choix est indifférent.)
 13. *Jacques ou moi-même fera/ferai/ferons...* (De deux choses l'une : ou l'accord se fait avec les deux termes et la 1^{re} personne du pluriel englobe les sujets (*ferons*), ou l'idée d'alternative l'emporte et l'accord se fait en principe avec le dernier terme (*ferai*). S'il n'est pas recommandé, l'accord avec le 1^{er} terme est fréquent, surtout si les donneurs sont différents quant à la personne (*fera*.)
 14. *Ni l'un ni l'autre ne feront/fera...* (Mieux vaut accorder avec l'ensemble des donneurs : c'est la conduite qui me semble la plus logique. Le singulier se rencontre toutefois.)
 15. *Ni lui ni personne ne fera...* (Règle logique mais pas toujours suivie : l'un des termes unis contient l'autre – ou résume une énumération – et donc détermine l'accord.)
 16. *Se reposer quelques heures et boire un bon café fera/feront...* (L'accord au pluriel n'est pas interdit, bien que le locuteur ait du mal à considérer que des éléments – en l'occurrence des infinitifs – non marqués en genre et en nombre puissent s'additionner.)
 17. *Chaque homme ici présent, chaque femme fera/feront ...* (Lorsque plusieurs sujets sont précédés d'un déterminant distributif – *tout* et *chaque* –, l'accord se fait au singulier (plus souvent) ou au pluriel.)
-

⁷ Les indications encadrées de guillemets présentes dans ce corrigé sont extraites du *Bon usage* (Duculot, éd. de 1991).

En guise de conclusion, je dirais que la manière la plus sûre d'enseigner et de faire acquérir l'orthographe en général (qu'il s'agisse de l'orthographe d'accord ou de l'orthographe lexicale) consiste à faire écrire fréquemment des textes plus ou moins longs. Des problèmes d'accord (et plus généralement d'orthographe) se poseront alors inmanquablement, que l'on aidera à résoudre. L'élève pourrait même disposer d'un cahier d'écriture, dans lequel chacun de ses textes serait suivi de commentaires relatifs aux erreurs commises.

Certains objecteront avec raison qu'en procédant de la sorte, les formes moins courantes ne seront jamais étudiées. Certes. Mais quel est l'objectif ? Doter nos élèves d'une réelle compétence leur permettant d'orthographier correctement leurs propres textes, et donc les formes les plus fréquentes – admettons que ce n'est déjà pas chose aisée –, ou encombrer leur esprit de multiples irrégularités qui, la plupart du temps, leur seront inutiles, voire entraîneront des erreurs qui ne seraient pas arrivées si ces cas particuliers avaient été ignorés ? Nous sommes donc d'avis, pragmatiquement parlant, de reporter en fin d'études secondaires générales une étude extensive des phénomènes de langue, par ailleurs plus adéquate aux capacités d'abstraction d'élèves plus âgés.

Du reste, si l'on préfère, comme nous le suggérons, les expressions écrites aux exercices décontextualisés, on se rendra compte que l'orthographe n'est pas le principal problème d'une grande partie des élèves. Ceux-ci sont en effet davantage aux prises avec des choix lexicaux et syntaxiques dont leur pratique orale ne s'embarrasse pas encore. Souvent leur style écrit nous paraît simple, voire pauvre. D'ailleurs, pour certains d'entre eux, la plupart des difficultés évoquées dans l'exercice qui précède ne se poseront même pas : sous leur plume, les sujets se réduisent fréquemment à un nom ou un pronom isolés. On pourrait alors leur demander, pour les amener à construire des syntagmes sujets plus complexes, de raconter des événements



vécus par des groupes (et non pas par des individus), à l'aide de consignes de ce type : « Rédigez un petit courriel pour raconter la plus belle excursion que vous ayez vécue avec l'une des classes auxquelles vous avez appartenu. » Ou encore, on leur proposera des statistiques à paraphraser par écrit. Par exemple, pour le graphique ci-contre, on fera produire des phrases comme : « *La plupart des adolescents se servent d'Internet pour effectuer des recherches.* »

http://www.mels.gouv.qc.ca/veille/contenu_veille/veille/Integrat_TIC/SondageTIC.htm

Pierre-Yves DUCHATEAU